



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/CCF/KIR/1
26 juin 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire de 1997
New York, 15-19 septembre 1997
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

PNUD : CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER CADRE DE COOPÉRATION AVEC LE KIRIBATI (1997-2001)

TABLE DES MATIERES

| | <u>Paragrophes</u> | <u>Page</u> |
|---|--------------------|-------------|
| INTRODUCTION | 1 | 2 |
| I. SITUATION DU DEVELOPPEMENT ENVISAGEE SOUS L'ANGLE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE | 2 - 12 | 2 |
| II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE | 13 - 15 | 4 |
| III. STRATEGIE ET DOMAINES THEMATIQUES PROPOSES | 16 - 23 | 5 |
| A. Renforcement des institutions pour le développement des îles périphériques | 20 | 6 |
| B. Expansion des petites entreprises | 21 | 6 |
| C. formation professionnelle aux emplois structurés ou non | 22 | 6 |
| D. Accès au crédit | 23 | 7 |
| IV. ARRANGEMENTS DE GESTION | 24 - 29 | 7 |
| <u>Annexe.</u> Objectifs de mobilisation des ressources pour le Kiribati (1997-2001) | | 9 |

INTRODUCTION

1. Le premier cadre de coopération (CCP) avec le Kiribati expose le plan de coopération avec le PNUD établi par le gouvernement pour les années 1997-2001. Ce cadre, élaboré en concertation avec le PNUD, tient compte du mandat du PNUD et des avantages comparatifs. Il s'appuie sur la note consultative du PNUD et sur les entretiens ultérieurs entre le gouvernement, les organisations de la société civile, le PNUD et d'autres donateurs bilatéraux ou multilatéraux.

I. SITUATION DU DEVELOPPEMENT ENVISAGEE SOUS L'ANGLE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

Buts et priorités du développement

2. Il était dit dans le septième plan national de développement (1992-1996), élaboré par le gouvernement, que les principaux objectifs du développement retenus étaient de promouvoir le développement, de relever les niveaux de vie et d'alléger les contraintes qui pèsent sur les communications et les transports dans les îles périphériques; de développer les implantations humaines hors du Sud de Tarawa déjà surpeuplé; de tenter de résoudre les problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement; de promouvoir le développement du secteur privé; d'intensifier l'exploitation des ressources de la mer; et, d'améliorer les prestations d'éducation.

3. L'actuelle stratégie nationale de développement du pays, qui porte sur les années 1996 à 1999, se concentre sur le renforcement des fondations de la croissance économique, moyennant : a) l'amélioration de la productivité économique; b) l'encouragement des investissements; c) l'utilisation intégrale des ressources locales; et d) le développement de l'environnement institutionnel des investissements et celui des entreprises locales. Tous les prestataires de services indispensables - secteur privé, collectivités, organisations non gouvernementales, Eglises et gouvernement - coopéreront entre eux pour atteindre ces buts nationaux.

Problèmes et défis actuels

4. Le Kiribati qui, selon l'Organisation des Nations Unies, est un des pays les moins avancés, se compose de 33 atolls coralliens si largement dispersés que la superficie terrestre du pays - 810 km² - ne représente que 0,02 % de sa zone économique exclusive. L'économie nationale est essentiellement tributaire de l'aide extérieure, des intérêts produits par un fonds de réserve, des exportations de coprah, des envois de fonds des citoyens du Kiribati travaillant à l'étranger, enfin des redevances versées par les navires étrangers immatriculés dans le pays. L'insuffisance de la croissance économique interne ressort de la baisse continue du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant, déjà faible au niveau de 450 dollars E.-U.

5. Le développement se répartit de façon inégale, comme le prouve la concentration d'un tiers des 72 300 habitants du Kiribati au Sud de Tarawa qui est le centre de l'activité économique, de l'emploi et des services sociaux. La densité de la population y est de 1 799 au km². Cette population augmente à raison de quelque 3,1 % par an, soit d'un tiers environ de plus que la population de l'ensemble du pays (2,4 %). Si la gestion des ressources et des

/...

terres ne s'améliore pas, les problèmes actuels du surpeuplement des logements, de la dégradation des prestations de santé publique, de l'inadéquation de l'approvisionnement en eau, de la mauvaise gestion des ordures et de la dégradation de l'environnement vont croître au fur et à mesure que la population augmentera.

6. L'inégalité du développement est un sujet de préoccupation nationale depuis quelques années, et c'est surtout ce qui explique la haute priorité que le gouvernement attribue au développement et au repeuplement des atolls périphériques.

Indicateurs du développement humain et de l'économie de Kiribati

| Indicateurs sociaux | | Indicateurs économiques | |
|-------------------------------------|--------------------------------|---|-------------|
| Population | 72 300 | PIB par habitant (1995) | 450 dollars |
| Densité moyenne de la population | 89/km ² | Assistance en pourcentage du PIB | 60 |
| Taux de croissance de la population | 2,4 % | Pourcentage de la population active exerçant des emplois structurés | 21 |
| Taux de fécondité totale | 3,8 % | Femmes en % des travailleurs du secteur structuré | 33 |
| Taux de mortalité infantile | 88 p. 1000 naissances vivantes | Dépenses d'éducation en % du PIB | 7,0 |
| Taux d'alphabétisation des adultes | 93 % | Dépenses de santé en % du PIB | 5,9 |
| Durée moyenne de la scolarité | 6,1 | Dépenses du secteur public en % du PIB | 27,8 |
| Espérance de vie à la naissance | 60,2 ans | | |

Source : Banque asiatique de développement, 1er août 1996. "Pacific Studies Series: Sociocultural Issues and Economic Development Indicators in the Pacific Islands", Manille (Philippines).

Degré de pauvreté

7. Certains estiment inadéquat, dans le cas de la société du Kiribati, l'emploi du terme "pauvreté". Même si le pays est considéré comme un des moins avancés, avec un faible indicateur de développement humain de 0,439 selon le Pacific Human Development Report (1994), les indicateurs économiques classiques ne font pas ressortir le dynamisme d'une économie parallèle appuyée sur les liens familiaux et les traditions et par l'entremise de laquelle les biens, la richesse et les êtres humains circulent entre les îles et entre les ménages. Néanmoins, certaines personnes vivent dans une pauvreté relative parce qu'elles disposent de moins de ressources ou qu'elles sont d'autres façons relativement désavantagées, y compris les habitants du Sud Tarawa qui n'ont pas accès à la propriété du sol ni à un emploi rémunéré, ou encore d'autres personnes dont les moyens de subsistance sont insuffisants.

Éducation

8. Une enquête récente sur l'éducation a permis de constater que la qualité de l'enseignement scolaire avait besoin de s'améliorer pour relever les aptitudes fondamentales des élèves en matière d'alphabétisation et d'arithmétique, ce qui obligera à organiser une formation des enseignants et à perfectionner la gestion de l'enseignement. Toutefois, si le système éducatif a besoin de produire des travailleurs mieux qualifiés à l'intention de l'économie monétaire, l'emploi structuré ne se développera pas suffisamment vite pour absorber la majeure

/...

partie des jeunes scolarisés. Il faudra donc que l'enseignement de base prépare les enfants à une existence au village en leur conférant des aptitudes polyvalentes au développement économique et social et en particulier l'alphabétisation, l'arithmétisation et les aptitudes à la résolution des problèmes, puis en adaptant les programmes d'études secondaires et post-secondaires aux besoins de l'économie.

Emploi

9. En 1990, environ 25 % de la population adulte du Kiribati occupaient des emplois lucratifs dans le secteur structuré ou dans le secteur non structuré. La majorité travaillent dans les services collectifs et sociaux, dans l'agriculture ou dans la pêche. Il existe déjà une grave pénurie d'emplois en dehors de l'économie de subsistance. En 1992, une étude réalisée par l'Organisation internationale du Travail a conduit à constater que le chômage régnait particulièrement chez les jeunes, qui constituent 44 % de l'effectif total des chômeurs. La situation se trouve encore aggravée par la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée capable de soutenir une économie plus diversifiée. En 1995, environ 40 % des travailleurs du secteur structuré n'avaient reçu qu'une éducation primaire.

Environnement

10. Bon nombre des principaux problèmes d'environnement du Kiribati résultent de la surpopulation de Tarawa : en particulier, la densité de l'implantation humaine dans le Sud de l'île, la mauvaise planification de l'utilisation des terres et la surcharge des réseaux d'adduction d'eau, d'évacuation des eaux usées et d'enlèvement des ordures. La pénurie de terres devient aiguë, particulièrement dans le Sud de Tarawa, au fur et à mesure de la croissance démographique. Il faut accroître la capacité de Tarawa à accueillir une population plus nombreuse moyennant une meilleure utilisation de la terre et un développement viable sur le plan écologique.

11. Certains travaux d'infrastructure ont endommagé les biotopes marins, ce qui présente un risque pour la santé publique. Une meilleure évaluation des travaux de développement du littoral, un meilleur système d'évacuation des ordures et une amélioration de l'éducation de l'opinion publique s'imposent. Il faut élaborer des méthodes et une réglementation plus efficaces de la planification de l'utilisation des terres, ainsi que des stratégies globales de mise en valeur des îles.

12. Les systèmes traditionnels de production alimentaire se trouvent affaiblis par l'évolution économique et sociale. La dépendance accrue à l'égard d'aliments importés, peu coûteux et de médiocre qualité, ainsi qu'un enseignement limité de la nutrition, entraînent une augmentation de l'incidence des maladies nutritionnelles.

II. RESULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

13. Le troisième programme de pays pour le Kiribati, qui s'est étendu sur les années 1991 à 1996, a essentiellement porté sur trois points : le développement du secteur industriel et du secteur privé, la gestion du développement et le développement des zones rurales et des îles périphériques. La réalisation de

ces programmes faisait une très large place à l'élargissement de la participation nationale à leur exécution et au transfert plus efficace de qualifications à la population locale.

14. C'est l'action des médecins du programme de Volontaires des Nations Unies (VNU) qui a eu l'impact le plus visible dans le cadre du programme de pays. L'examen à mi-parcours du troisième programme de pays a conduit à la conclusion unanime que le soutien qu'avait apporté le PNUD au secteur de la santé ne devait pas seulement aider à combler les lacunes existantes mais devait se concentrer sur la solution du problème de pénurie à long terme de médecins.

15. En bref, il a été noté principalement lors de cet examen que la création de moyens en vue de l'exécution nationale n'avait remporté qu'un succès limité. L'aide à venir devrait permettre au gouvernement de prendre plus largement la responsabilité de la réalisation des projets nationaux, moyennant leur intégration dans les programmes et dans le budget nationaux de développement, afin d'en accroître la viabilité.

III. STRATEGIE ET DOMAINES THEMATIQUES PROPOSES

16. Considérant les buts et les priorités du développement retenus par le gouvernement, le premier CCP se concentrera sur le développement des îles périphériques et le soutien continu au développement du secteur privé.

17. La stratégie globale du programme proposé a été modelée en fonction du mandat mondial conféré au PNUD de travailler à un développement humain durable (DHD) et des recommandations contenues dans l'examen à mi-parcours. Le PNUD a coopéré avec le gouvernement dans les domaines de l'éradication de la pauvreté, de la création d'emplois et de moyens de subsistance durables, de l'amélioration de la condition de la femme et de la protection puis de la remise en état de l'environnement. Le PNUD prêtera également son concours au renforcement des capacités de bonne gestion des affaires publiques, qui est nécessaire à tous égards pour le succès du DHD. De plus, le PNUD aidera le gouvernement à mettre en place les moyens d'utiliser une aide extérieure en voie de diminution d'une façon plus efficace moyennant sa meilleure coordination.

18. Les projets en cours dans les domaines de l'emploi et des moyens de subsistance durables, qui mettent l'accent sur les îles périphériques, vont se poursuivre dans le cadre du premier CCP. Ceux réalisés avec le concours du PNUD, qui se concentrent sur l'augmentation des capacités de gestion, l'amélioration des moyens de subsistance durables dans les parties rurales du Kiribati, la création d'un contexte économique et commercial solide, ainsi que le soutien des activités des entrepreneurs, sont considérés comme conservant leur utilité. Comme il a été recommandé dans l'examen à mi-parcours, il sera prêté plus d'attention au suivi des projets et à l'évaluation des effets.

19. Dans le cadre précité, le thème général de la coopération du PNUD sera la création d'emplois et de moyens de subsistance durables, mettant l'accent sur les îles périphériques.

A. Renforcement des institutions en vue du développement des îles périphériques

20. Le PNUD apportera une aide aux conseils et à d'autres institutions des îles (c'est-à-dire la Section de planification rurale, les comités de développement des îles et les chefs de projets dans les îles), afin de les rendre mieux à même de planifier, coordonner et exécuter les programmes de développement, ainsi qu'aux organisations non gouvernementales et aux organismes communautaires. Le soutien à la création de nouvelles capacités en vue d'élargir la participation locale au développement et de satisfaire les besoins des villages en matière de DHD aura pour but d'améliorer l'accès aux prestations personnelles et collectives fondamentales, à une eau saine et aux équipements d'assainissement, ainsi qu'à l'emploi et aux possibilités de se procurer des moyens de subsistance. Parmi les indicateurs des effets de ces actions figureront : a) la participation accrue des conseils des îles à la planification, à la coordination, à l'examen et à l'exécution des programmes de développement; b) la preuve d'une plus large participation de la communauté à ces activités; c) l'intégration dans le Ministère de l'intérieur et du développement rural du fonctionnement de la Section de planification rurale; et d) l'élargissement de l'accès de la population tout entière aux prestations de base.

B. Expansion des petites entreprises

21. Il faudra, à titre préliminaire, faire le point de l'étendue actuelle du soutien apporté au développement du secteur privé et formuler une approche intégrée de l'amélioration des activités d'entreprise, du financement du développement, de l'éducation et de la formation au développement des petites entreprises, de l'élargissement de l'accès aux services de soutien, enfin de l'identification des possibilités d'emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes dans le secteur rural et dans le secteur non structuré. Les actions auront pour but d'améliorer les compétences des entrepreneurs moyennant une éducation, structurée ou non, et de soutenir la Banque de développement du Kiribati dans son activité de promotion des petites entreprises. Parmi les indicateurs des effets produits figureront : a) l'augmentation du nombre des petites entreprises viables au Kiribati et b) l'augmentation de l'effectif des femmes chefs d'entreprises.

C. Formation professionnelle aux emplois structurés ou non

22. Les possibilités d'emploi offertes aux résidents des îles périphériques seront accrues moyennant un perfectionnement de la formation professionnelle assurée par les écoles, les établissements de formation existants et les organismes communautaires, et en adaptant cette formation aux activités lucratives, structurées ou non. Aucun effort ne sera négligé pour réduire les inégalités entre les sexes en matière de possibilités. Parmi les indicateurs des effets produits figureront : a) l'élargissement de l'accès aux programmes de formation professionnelle; b) l'offre de plus de possibilités de formation non structurée par l'entremise des organismes communautaires; c) la révision des programmes scolaires et des programmes de formation professionnelle; d) l'augmentation de l'effectif des étudiants inscrits aux cours de commerce et aux cours professionnels; et e) l'augmentation du nombre de femmes arrivées avec succès au terme de leur formation professionnelle.

D. Accès au crédit

23. Une aide sera apportée aux régimes de micro-crédit dont le potentiel peut devenir opérationnel dans les îles périphériques et, en particulier, qui faciliteront l'accès des femmes et de leurs organisations au crédit ainsi que le développement des entreprises. Les indicateurs des effets produits seront :

- a) l'ouverture de facilités opérationnelles de micro-crédit dans toutes les îles;
- b) l'augmentation substantielle des membres actifs de ces régimes;
- c) l'augmentation substantielle du nombre de femmes participant à ces facilités et en bénéficiant;
- d) les investissements qui en résulteront dans des entreprises viables ou les améliorations de la qualité de la vie; et
- e) le vote d'une législation à l'appui, la création de régimes d'assurances et l'octroi de prêts pour l'acquisition de semences.

IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

La gestion dans le cadre de la coopération

24. Le Gouvernement de Kiribati et le PNUD géreront conjointement le CCP, y compris la formulation des activités exposées dans le présent document, l'appréciation de chacun des projets, ainsi que le suivi et l'examen de leur mise en oeuvre et l'évaluation de leurs résultats.

25. Le Kiribati s'est déclaré prêt à exécuter tous les futurs programmes soutenus par le PNUD. L'accent sera mis sur l'emploi de spécialistes des VNU, en tirant parti des bons résultats reconnus qu'ils remportent dans le Pacifique. Même si Kiribati n'a pas encore fait l'expérience de la coopération technique entre pays en développement, ni du transfert de connaissances par l'entremise de nationaux expatriés, des efforts seront faits pour utiliser ces deux dispositifs dans la mesure du possible. Des organisations non gouvernementales pourront elles aussi participer à l'exécution des projets.

Coordination et gestion de l'aide

26. Etant donné l'étendue limitée de ses ressources, financières y compris, le Kiribati a dû s'appuyer largement sur l'aide extérieure pour financer son développement. Depuis qu'il a acquis son indépendance, plus de 90 % de son budget de développement sont financés par des dons ou des prêts de donateurs bilatéraux ou multilatéraux. Les principaux donateurs sont les Gouvernements de l'Australie, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni, le PNUD, l'Union européenne et la Banque asiatique de développement. Les entretiens avec les donateurs et d'autres institutions ont prouvé que, si la coordination entre eux et le PNUD s'était révélée satisfaisante, elle pourrait cependant être encore améliorée. La capacité dont dispose le gouvernement pour coordonner et utiliser les ressources apportées par l'assistance sera renforcée moyennant le programme régional de coordination et de gestion de l'aide.

Relations avec les programmes sous-régionaux

27. Les secteurs auxquels s'applique le premier CCP correspondent aux thèmes essentiels du Programme sous-régional pour le Pacifique, c'est-à-dire la création d'emplois et l'offre de moyens de subsistance durables - ce qui facilitera une meilleure intégration du soutien du PNUD au Kiribati. Cette

complémentarité contribuera à la mobilisation de ressources supplémentaires destinées à des projets spécifiques et renforcera l'effet global du programme.

Suivi et réexamen

28. Pendant la durée du premier CCP, le PNUD mettra davantage l'accent qu'il ne l'a fait lors du programme de pays précédent sur l'évaluation des résultats. Des enquêtes de référence permettront de réunir des informations en cas de besoin et l'on mettra au point des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de façon à déterminer les points de repère pour l'évaluation des résultats des programmes. Les programmes seront suivis par le gouvernement et par le PNUD moyennant des consultations et des visites effectuées par le personnel du PNUD au moins une fois par trimestre. Un bilan triennal du CCP sera effectué à la mi-1999.

Mobilisation des ressources

29. Le gouvernement travaillera avec le bureau du PNUD dans le pays pour mobiliser les ressources, compte tenu de l'accent mis par le PNUD sur un soutien accentué à quelques secteurs prioritaires du programme. A cette fin, le gouvernement et le PNUD rechercheront des associations à plus large base avec d'autres donateurs en vue du financement des activités du premier CCP. Les objectifs de mobilisation des ressources pour les cinq premières années figurent dans l'annexe au présent document.

Annexe

OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LE KIRIBATI
 (1997-2001)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

| Source | Montant | Remarques |
|---|---------------------------------|--|
| RESSOURCES DE BASE DU PNUD | | |
| Montant estimatif du report de CIP | 643 | |
| MCARB 1.1.1 | 799 | Affecté immédiatement au pays |
| MCARB 1.1.2 | 0 à 66,7 % du MCARB 1.1.1 | Cette fourchette est présentée aux fins de planification initiale seulement. L'affectation effective dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité des ressources |
| AEPP/AST | 88 | |
| Total partiel | 1 530 <u>a/</u> | |
| RESSOURCES AUTRES QUE LES RESSOURCES DE BASE DU PNUD | | |
| Participation aux coûts du gouvernement | 266 | |
| Fonds pour le développement durable | - | |
| Participation aux coûts de tierces parties | 798 | |
| Fonds, fonds d'affectation spéciale et autres | - | |
| Total partiel | 1 064 | |
| TOTAL GENERAL | 2 594 <u>a/</u> | |

a/ Non compris les MCARB 1.1.2 qui sont affectés au niveau régional en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.

b/ Abréviations : AEPP = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; AST = appui aux services techniques; CIP = chiffre indicatif de planification; MCARB = montants cibles pour l'allocation de ressources de base.
